



## Conseil Municipal : séance du 28 mars 2018

### Compte Rendu du Registre des délibérations

L'an deux mille dix-huit le mercredi 28 mars, le Conseil Municipal de Varennes sur Loire s'est réuni à 19 heures au nombre prescrit par la Loi, sur la convocation et sous la présidence de **Gilles TALLUAU, Maire**.

<b>Conseillers</b>	
En exercice :	19
Présents :	16
Pouvoirs :	3
<b>Votants :</b>	<b>19</b>
Absents :	3
Date de convocation	
<b>23 mars 2018</b>	

**Étaient présents :** Michel LAMAND, Alain LECHAT, Christine JOUSSELIN, Adjoint

François BERNARD, Yves MABILEAU, Christiane LANGE, Jean-luc JOULIN, Valérie COULBARY, Murielle CHAPU, Julie PEARSON, Michel LECHAT, Martine NAYS, Brigitte SAINT-CAST, Ralph MILLERAND, David CHEVALLIER

**Absents excusés :** Sylvie BELLANGER donne pouvoir à Christine JOUSSELIN, Sophie GEGU donne pouvoir à Valérie COULBARY, Eric JAMET donne pouvoir à Murielle CHAPU

**Secrétaire de séance :** Valérie COULBARY

Le compte rendu du 21 mars 2018 a été adopté à l'unanimité.

Madame Gisèle KAPFER, trésorière municipale, présente son analyse des comptes de la commune.

D20180328-01-CG-CA2017Commune

#### COMPTE DE GESTION 2017 « COMMUNE Budget Principal »

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal Madame KAPFER, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire;
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives;

Le Conseil, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion de l'exercice 2017, dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

#### COMPTE ADMINISTRATIF 2017 « COMMUNE Budget Principal »

Le Conseil, réuni sous la présidence de Michel LAMAND 2<sup>ème</sup> adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Gilles TALLUAU, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré;

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

<b>C.A. COMMUNE - Budget Principal</b>						
<b>2017</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>ENSEMBLE</b>	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Exercice N	1 126 975,97	1 396 971,58	635 893,67	371 143,39	1 762 869,64	1 768 114,97
Report N-1		742 532,96	97 584,87		97 584,87	742 532,96
<b>Totaux</b>	<b>1 126 975,97</b>	<b>2 139 504,54</b>	<b>733 478,54</b>	<b>371 143,39</b>	<b>1 860 454,51</b>	<b>2 510 647,93</b>
Résultats N	269 995,61		-264 750,28		<b>5 245,33</b>	
Reste à réaliser	-	-	58 867,35	238 000,00	58 867,35	238 000,00
Totaux cumulés	<b>1 126 975,97</b>	<b>2 139 504,54</b>	<b>792 345,89</b>	<b>609 143,39</b>	<b>1 919 321,86</b>	<b>2 748 647,93</b>
<b>Résultats définitifs</b>	<b>1 012 528,57</b>		<b>-183 202,50</b>		<b>829 326,07</b>	

- 2) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;
- 4) Vote à l'unanimité, **hors de la présence du Maire (18 voix pour)** et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;
- 5) Décide d'affecter les résultats constatés au Compte Administratif 2017, ainsi qu'il suit au **Budget Primitif 2018** :  
 En Fonctionnement : **affectation au compte 002 « report à nouveau » : 829 326,07 €**  
 En investissement : **affectation au compte 1068 « Réserves » : 183 202,50 €**

D20180328-02-CG-CA2017Malaiserie

**COMPTE DE GESTION 2017 : « Lotissement La MALAISERIE »**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal Madame KAPFER, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Conseil déclare que le compte de gestion de l'exercice 2017, dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2017 « Lotissement La MALAISERIE »**

Le Conseil, réuni sous la présidence de Michel LAMAND 2<sup>ème</sup> adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Gilles TALLUAU, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

<b>Lotissement "La MALAISERIE"</b>						
<b>2017</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>ENSEMBLE</b>	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Exercice N	50 679.14	50 044.50		50 679.14	50 679.14	100 723.64
Report N-1	104 605.82		50 679.14		155 284.96	
<b>Totaux</b>	<b>155 284.96</b>	<b>50 044.50</b>	<b>50 679.14</b>	<b>50 679.14</b>	<b>205 964.10</b>	<b>100 723.64</b>
Résultats N	-634.64		50 679.14		<b>50 044.50</b>	
Reste à réaliser	-	-		-	-	-
<b>Totaux cumulés</b>	<b>155 284.96</b>	<b>50 044.50</b>	<b>50 679.14</b>	<b>50 679.14</b>	<b>205 964.10</b>	<b>100 723.64</b>
<b>Résultats définitifs</b>	<b>-105 240.46</b>		<b>0.00</b>		<b>-105 240.46</b>	

- 2) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4) Vote à l'unanimité, hors de la présence du Maire et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- 5) Décide d'affecter les résultats constatés au Compte Administratif 2017, ainsi qu'il suit au **Budget Primitif 2018** :  
**En Fonctionnement : affectation au compte 002 « report à nouveau » : 105 240,46 €**

Registre page 82

**COMPTE DE GESTION 2017 : « Lotissement le PEU »**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal Madame KAPFER, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives;

Le Conseil déclare que le compte de gestion de l'exercice 2017, dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2017 « Lotissement Le PEU »**

Le Conseil, réuni sous la présidence de Michel LAMAND 2<sup>ème</sup> adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Gilles TALLUAU, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré;

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

<b>Lotissement "Le PEU"</b>						
<b>2017</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>ENSEMBLE</b>	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Exercice N	-	-	-	-	-	-
Report N-1	-	44,20	64 615,00	-	64 615,00	44,20
Totaux	-	<b>44,20</b>	<b>64 615,00</b>	-	<b>64 615,00</b>	<b>44,20</b>
Résultats N	0,00		0,00		<b>0,00</b>	
Reste à réaliser	-	-		-	-	-
Totaux cumulés	-	<b>44,20</b>	<b>64 615,00</b>	-	<b>64 615,00</b>	<b>44,20</b>
<b>Résultats définitifs</b>	<b>44,20</b>		<b>-64 615,00</b>		<b>-64 570,80</b>	

- 2) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;
- 4) Vote à main levée, hors de la présence du Maire, à l'unanimité, et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;
- 5) Décide d'affecter les résultats constatés au Compte Administratif 2016, ainsi qu'il suit au **Budget Primitif 2018** :  
**En Fonctionnement : affectation au compte 002 « report à nouveau » : 44,20 €**  
**En Investissement : affectation au compte 001 « report à nouveau » : - 64 615,00 €**

**COMPTE DE GESTION 2017 : « Lotissement OUCHE MARECHAL »**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal Madame KAPFER, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans leurs écritures.

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives;

Le Conseil déclare que le compte de gestion de l'exercice 2017, dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2017 « Lotissement OUCHE MARECHAL »**

Le Conseil, réuni sous la présidence de Michel LAMAND 2<sup>ème</sup> adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Gilles TALLUAU, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

<b>Lotissement "L'Ouche Maréchal"</b>						
<b>2017</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>ENSEMBLE</b>	
<b>Compte administratif</b>	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Exercice N	8 570,00	8 570,59	8 570,59	-	17 140,59	8 570,59
Report N-1	0,59	-	21 524,95	-	21 525,54	-
<b>Totaux</b>	<b>8 570,59</b>	<b>8 570,59</b>	<b>30 095,54</b>	<b>-</b>	<b>38 666,13</b>	<b>8 570,59</b>
Résultats N	0,59		-8 570,59		<b>-8 570,00</b>	
Reste à réaliser	-	-		-	-	-
Totaux cumulés	<b>8 570,59</b>	<b>8 570,59</b>	<b>30 095,54</b>	<b>-</b>	<b>38 666,13</b>	<b>8 570,59</b>
<b>Résultats définitifs</b>	<b>0,00</b>		<b>-30 095,54</b>		<b>-30 095,54</b>	

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :
- 2) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4) Vote à l'unanimité, hors de la présence du Maire et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- 5) Décide d'affecter les résultats constatés au Compte Administratif 2016, ainsi qu'il suit au **Budget Primitif 2018** :  
**En Investissement : affectation au compte 001 « report à nouveau » : - 30 095,54 €**

D20180328-05-BP2018Commune

**BUDGET PRIMITIF 2018 COMMUNE Budget Principal**

Monsieur le Maire rappelle que les orientations et les besoins recensés ont été détaillés en séance du 21 mars 2018.

Gilles TALLUAU, Maire présente le budget primitif qui peut se résumer ainsi qu'il suit :

<b>B.P.</b>	<b>COMMUNE - Budget Principal</b>					
<b>2018</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>ENSEMBLE</b>	
<b>Budget primitif</b>	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Exercice N	2 069 607,07	1 240 281,00	967 470,00	1 150 672,50	3 037 077,07	2 390 953,50
Report N-1	-	829 326,07	362 335,15	-	362 335,15	829 326,07
Sous totaux	<b>2 069 607,07</b>	<b>2 069 607,07</b>	<b>1 329 805,15</b>	<b>1 150 672,50</b>	<b>3 399 412,22</b>	<b>3 220 279,57</b>
<i>dont Vir Fonct / Invest</i>	<i>711 530,00</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>711 530,00</i>	<i>711 530,00</i>	<i>711 530,00</i>
Reste à réaliser	-	-	58 867,35	238 000,00	58 867,35	238 000,00
<b>Totaux cumulés</b>	<b>2 069 607,07</b>	<b>2 069 607,07</b>	<b>1 388 672,50</b>	<b>1 388 672,50</b>	<b>3 458 279,57</b>	<b>3 458 279,57</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ADOPTE, à l'unanimité, ce budget primitif et ont signé au registre des délibérations, tous les membres présents.

D20180328-06-BP2018Malaiserie

### **BUDGET PRIMITIF 2018 « Lotissement La MALAISERIE »**

Gilles TALLUAU, Maire présente le budget primitif qui peut se résumer ainsi qu'il suit :

<b>Lotissement "La MALAISERIE"</b>						
<b>2018</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>ENSEMBLE</b>	
<b>Budget primitif</b>	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Exercice N	-	105 240,46	-	-	-	105 240,46
Report N-1	105 240,46	-	-	-	105 240,46	-
Totaux	<b>105 240,46</b>	<b>105 240,46</b>	-	-	<b>105 240,46</b>	<b>105 240,46</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ADOPTE ce budget primitif et ont signé au registre des délibérations, tous les membres présents.

D20180328-07-BP2018LePeu

### **BUDGET PRIMITIF 2018 « Lotissement Le PEU »**

Gilles TALLUAU, Maire présente le budget primitif qui peut se résumer ainsi qu'il suit :

<b>2018</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>ENSEMBLE</b>	
<b>Budget primitif</b>	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Exercice N	146 409,20	146 365,00	146 365,00	210 980,00	292 774,20	357 345,00
Report N-1	-	44,20	64 615,00	-	64 615,00	44,20
<b>Totaux cumulés</b>	<b>146 409,20</b>	<b>146 409,20</b>	<b>210 980,00</b>	<b>210 980,00</b>	<b>357 389,20</b>	<b>357 389,20</b>
Résultats définitifs	-		-		-	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ADOPTE ce budget primitif et ont signé au registre des délibérations, tous les membres présents.

D20180328-08-BP2018OucheMarechal

### **BUDGET PRIMITIF 2018 « Lotissement OUCHE MARECHAL »**

Gilles TALLUAU, Maire présente le budget primitif qui peut se résumer ainsi qu'il suit :

<b>Lotissement "OUCHE MARECHAL"</b>						
<b>2018</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>ENSEMBLE</b>	
<b>Exercice N</b>	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Exercice N	40 195,54	40 195,54	40 195,54	70 291,08	80 391,08	110 486,62
Report N-1	-	-	30 095,54	-	30 095,54	-
Totaux	<b>40 195,54</b>	<b>40 195,54</b>	<b>70 291,08</b>	<b>70 291,08</b>	<b>110 486,62</b>	<b>110 486,62</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ADOPTE ce budget primitif et ont signé au registre des délibérations, tous les membres présents.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- L'arrêté municipal portant sur la lutte contre la prolifération des pigeons a été prorogé jusqu'au 31/12/2018.
- Matinée citoyenne : 70 bénévoles de toutes les générations se sont retrouvés et ont récolté 5 à 6 tonnes de déchets. Monsieur le Maire remercie tous les participants.
- Rénovation de l'école de musique : Monsieur Gérard Thierry travaille sur une proposition de construction neuve. Le budget sera sensiblement le même. Le projet sera présenté à l'AMAV.
- Maison 2 rue de Gaure : Les travaux devraient démarrer en septembre ou octobre.

Registre page 85

Madame Christiane LANGE a reçu le mail de la mairie informant les conseillers municipaux que la commune a adhéré à Panneau Pocket. Monsieur le Maire informe le conseil que de la documentation sera prochainement déposée chez les commerçants pour inviter la population à télécharger cette application.

Monsieur Michel LECHAT et sa sœur demandent à être entendus par la commission urbanisme. La date du 16 avril à 18h00 est arrêtée.

Monsieur David CHEVALLIER signale qu'il a vu un boîtier ressemblant à un coffret de comptage devant le terrain occupé par M. Rouillard. Monsieur le Maire assure qu'il n'a donné aucune autorisation.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le mercredi 23 mai 2018 à 20h30.

*La séance est levée à 20h40.*

G. Talluau	S. Bellanger	M. Lamand	A. Lechat	C. Jouselin	F. Bernard
Y. Mabileau	C. Langé	Jl. Joulin	S. Gégú	E. Jamet	V. Coulbary
M. Chapu	J. Pearson	M. Lechat	M. Nays	B. Saint-Cast	R. Millerand
D. Chevallier					